

Consommation de viande : un lourd tribut environnemental

Un dossier de l'Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable - OBCD

L'Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable est un partenariat entre



Fondation d'utilité publique



Avec le soutien de la Ministre de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale

Tableau : Impact environnemental calculé pour la viande par rapport à l'impact environnemental exercé par 282 biens de consommation.

	Epuisement des matières premières	Effet de serre	Dégradation de la couche d'ozone	Toxicité humaine	Ecotoxicité	Oxydation photochimique	Acidification	Eutrophisation
Poulet	2.5%	3.93%	3.11%	2.96%	3.15%	3.42%	4.46%	6.68%
Autres sortes de viande	3%	5.54%	3.32%	3.59%	4.88%	3.88%	6.14%	11%
Saucisses et produits de viande préparés	1.42%	2.52%	1.66%	1.78%	2.19%	1.93%	2.80%	4.83%
Total viande	6.92%	11.69%	8.09%	8.33%	10.22%	9.23%	13.30%	22.51%
Impact alimentation⁹⁶	20.6%	29.3%	23.6%	23.6%	31.6%	25.5%	29.7%	58.1%
Impact total alimentation⁹⁷	29.2%	40.1%	34.4%	33.9%	42.8%	36.2%	40.8%	72.3%

⁹⁶ Impact hors restaurants, hôtels, boissons alcoolisées, tabac et médicaments

⁹⁷ Impact y compris restaurants, hôtels, boissons alcoolisées, tabac et médicaments

L'empreinte écologique peut aussi être utilisée pour donner une mesure des impacts d'activités de production comme l'élevage ou l'extraction d'or ou d'objets tels qu'une voiture, un ordinateur ou un téléphone portable.

L'empreinte écologique moyenne d'un Belge s'élève à 4,9 hectares dont 0,95 sont imputables à l'alimentation.

L'empreinte écologique du Belge moyen est de 4,9 ha globaux soit 2,7 fois l'espace disponible par habitant (1,8 ha global) . Elle se répartit comme suit :

- Nourriture : 0,95 ha
- Logement : 1,25 ha
- Mobilité : 0,95 ha
- Déchets, biens & services, soins de santé : 1,75 ha

Ainsi, 20% de l'empreinte écologique du Belge est liée à l'alimentation. Environ 50 % de l'empreinte écologique de l'alimentation sont dus à la consommation de poisson et de viande. 1 kg de bœuf est 10 fois plus "lourd" en terme d'empreinte qu'1 kg de légumes.¹⁰⁰. Ces données sont comparables avec celles provenant de l'étude européenne EIPRO.

LA VIANDE BIOLOGIQUE, MEILLEURE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

La viande produite selon les méthodes de l'agriculture biologique exerce-t-elle un moindre impact sur l'environnement ? La réponse n'est pas simple.

En principe les normes définies par la réglementation européenne¹⁰¹ visent à produire une viande de qualité par des méthodes respectueuses de l'environnement. Le tableau ci-dessous indique brièvement quels sont les critères auxquels doivent répondre les élevages biologiques et quels sont les avantages environnementaux qui découlent de l'application de ces critères.

Critères européens de production biologique	Avantages environnementaux
Pas de production hors sol, nombre d'animaux en lien avec les surfaces disponibles, accès à un parcours extérieur	Lien entre le nombre d'animaux et la possibilité d'épandre les effluents d'élevage sur les terres de l'exploitation
Choix de races rustiques et adaptées	Prévention des maladies et réduction des traitements vétérinaires
Aliments composés essentiellement d'ingrédients issus de l'agriculture biologique, sans OGM, dont 50% doit provenir de l'exploitation ou d'exploitations de la même région et accès permanent au pâturage ou à des fourrages grossiers	Aliments de qualité biologique : respect de l'environnement, santé des animaux et des consommateurs du fait de la moindre contamination par les résidus de pesticides Aliment local : réduction des transports et des impacts sur l'environnement et les populations du sud Santé des animaux et prévention des maladies
Pas de traitement vétérinaire préventif et traitements curatifs	Santé animale et humaine du fait de la réduction de résidus de

¹⁰⁰ <http://www.wwf.be/eco-footprint/nl/index.htm>

¹⁰¹ Règlement n°1804/1999 du Conseil du 19 juillet 1999 modifiant pour y inclure les productions animales, le règlement (CEE) n°2092/91 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires.

Impact sur la santé de la consommation de viande

VALEUR NUTRITIONNELLE DE LA VIANDE

On trouve différentes sortes de viande sur le marché belge que l'on peut classer en trois catégories : la viande non préparée comme le steak, les filets de poulet, le lard et, d'autre part, des préparations « froides » comme le salami, le jambon ... ou « chaudes » comme les hamburgers ou le pain de viande.

La plupart des viandes contiennent la même quantité de protéines, soit 20%.

Grâce à sa haute teneur en protéines, la viande est une source importante d'acides aminés pour l'organisme humain. Les acides aminés essentiels y sont présents en concentration optimale. La seule source végétale comparable est le soja.

En plus des macronutriments, la viande contient des micronutriments tels que le fer, le zinc, le sélénium et les vitamines B. Ces éléments (surtout la vitamine B12) se trouvent peu dans les aliments d'origine végétale. C'est pourquoi les personnes qui suivent un régime végétarien doivent compléter leur alimentation en vitamine B12, en fer et en zinc de manière à éviter les carences.

Par contre, le contenu en matières grasses varie fortement d'un type de produit à l'autre. Les viandes non préparées (à l'exception du lard et de la viande d'agneau) contiennent en général moins de matières grasses que les viandes préparées. En outre, ces dernières contiennent parfois des hydrates de carbone.

Beaucoup de viandes contiennent moins de 10 % de matières grasses et sont une bonne source de protéines dans un régime équilibré. Par contre, les viandes comme le lard, la viande d'agneau et la viande de mouton sont riches en matières grasses et donc en calories.

En comparaison avec les aliments végétaux, la viande contient plus de matières grasses saturées. Les matières grasses saturées sont également davantage présentes dans les préparations de viande que dans les viandes non préparées. Une consommation importante de matières grasses saturées augmente le risque de maladies cardio-vasculaires.

En outre, la viande contient de grandes quantités de cholestérol qui contribue également à l'apparition de maladies cardio-vasculaires. Les concentrations sont plus élevées dans les viandes préparées que dans les viandes non préparées, exception faite de la viande d'abats très riche en cholestérol.

Dans les tableaux ci-dessous sont reprises les compositions de différents produits de viande.

Foie de boeuf	4	1,5	37	0,6	15	0,8	20	-	-	300
Foie de veau	5	1,5	30	0,9	18	1,3	26	-	-	345
Rognons de porc	5,2	1,7	33	3,2	62	0,2	4	0,6		365
Foie de porc	5,4	2,1	39	1,7	31	1,6	30	0,3	6	340
Entrecôte	6	2,7	45	2,7	45	0,1	2	0,1	2	62
Ribs (boeuf)	6	3	50	2,9	48	0	0	-	-	58
Lapin	8,5	3,2	38	2,4	28	2,6	31	2	23	-
Côtelettes de porc	9	3,4	38	4,5	50	1,1	12	0,9	10	56
Poulet avec la peau	9,9	2,5	25	3,9	39	1,5	15	1,3	13	80
Viande de veau grasse	10,1	5,1	50	4,6	46	0,4	4	0,3	3	70
Viande d'agneau maigre	12	5,9	49	4,7	39	0,6	5	0,6	5	79
Gigot de mouton	18	10,4	58	6,8	38	0,8	4	0,6	3	70
Poule	19	4,8	25	7,5	39	2,9	15	2,6	14	94
Viande grasse d'agneau	25	12	48	9,5	38	3,5	14	3,5	14	80

Haché de veau	8	4,3	54	2,6	33	1,1	14	-	-	70
Jambon cru fumé	9,5	4,8	51	3,9	41	0,7	7	0,6	6	57
Filet de Saxe	10,2	7	69	3,1	30	0,1	1	0,1	1	16
Langue de boeuf cuite	14,7	8,1	55	6,4	44	0,2	1	0,2	1	99
Filet américain préparé	17,1	7,3	43	5,7	33	6,9	40	6,4	37	66
Cornedbeef	17,7	7,8	44	7,9	45	0,4	2	0	0	93
Pain de viande	23,4	7,6	32	9,3	40	3,2	14	2,7	12	60
Boudin blanc	24,7	11	45	10,7	43	2,7	11	2,5	10	205
Haché de porc	25	10,6	42	12,3	49	2,1	8	1,9	8	75
Paté fermier	26,4	7	27	8,9	34	2,7	10	2,2	8	147
Paté de foie à tartiner	26,7	9,5	36	11,3	42	4,3	16	3,6	13	175
Saucisse de viande	28,6	10,5	37	11,8	41	3,1	11	2,6	9	60
Paté de foie	28,9	8,5	29	12,9	45	3,4	12	3,4	12	246
Salade de viande	29,2	9,8	34	9,1	31	10,3	35	9,7	33	74
Salami	31,8	10,8	34	12,5	39	3,9	12	3,3	10	80

Certaines études¹⁰³ indiquent qu'il existe une relation entre une consommation importante de viande et le développement de certains cancers comme le cancer de la prostate ou le cancer du côlon. D'autres études réfutent ce lien et il est difficile de préciser le lien existant entre consommation de viande et cancer.

Enfin certaines préparations de viande contiennent des teneurs élevées en sel. Or la consommation de trop de sel augmente les risques d'hypertension.

Griller et rôtir les viandes, peut entraîner la production de substances cancérigènes (hydrocarbures polycycliques)

Dans le cadre d'un régime alimentaire équilibré, on conseille de consommer entre 75 et 100 gr de viande par jour. Une consommation excessive de viande peut avoir des effets néfastes sur la santé. Les teneurs élevées en matières grasses saturées et en cholestérol peuvent augmenter la concentration sanguine en cholestérol et, ainsi, les risques de maladies cardio-vasculaires.

Nous avons vu que la consommation de viande était particulièrement élevée dans le monde occidental et chez les ménages disposant de hauts revenus. Cette consommation élevée de viande entraîne une surreprésentation des graisses dans le régime quotidien, ce qui contribue à l'apparition de maladies de civilisation telles que les maladies cardio-vasculaires et les diabètes.

CONTAMINANTS

Avec l'industrialisation de l'élevage, la nourriture des animaux a fortement évolué. Autrefois, les animaux paissaient dans les prés; aujourd'hui le plus souvent ils reçoivent de la nourriture concentrée et supplée en facteurs de croissance qui favorisent un développement plus rapide. Cette industrialisation de la production de la viande a entraîné l'apparition de résidus dans la viande, qui peuvent être dangereux pour la santé humaine. Ces contaminations doivent être évitées en vue de protéger le consommateur. C'est ce que tente de faire le programme de contrôle de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire). Malgré ces contrôles, il arrive que des problèmes surviennent impliquant les dioxines, les PCB ou d'autres contaminants.

Dioxines

Les dioxines forment un groupe de plus de 200 substances solubles dans les matières grasses qui s'accumulent dans les tissus graisseux animaux et humains et entraînent des risques de cancer. En outre, ces substances ont un effet négatif sur le système immunitaire, le système nerveux et la reproduction. La DJA (Dose journalière acceptable) varie de 100 pg/kg/jour¹⁰⁴ (Japon) à moins de 0,006 pg/kg/jour (Etats Unis)¹⁰⁵¹⁰⁶. La prise journalière moyenne en Belgique s'élève à 1pg/kg.

¹⁰³ Gary E Fraser (1999) Associations between diet and cancer, ischemic heart disease, and all-cause mortality in non-Hispanic white California Seventh-day Adventists. *American Journal of Clinical Nutrition*, Vol. 70, No. 3, p.532S-538S

Edward Giovannucci et al. (1993) A Prospective Study of Dietary Fat and Risk of Prostate Cancer *Journal of the National Cancer Institute*, Vol. 85, No. 19, 1571-1579

¹⁰⁴ pg: picogramme = 10⁻¹²gramme

¹⁰⁵ Dioxines en leefmilieu: feiten, labels en vragen. Fedichem.

¹⁰⁶ www.vito.be

Ces accidents montrent que l'on retrouve régulièrement des PCB dans les chaînes alimentaires, même après la crise de la dioxine.

Hormones et médicaments

Depuis 1985¹¹³ l'utilisation d'hormones dans l'élevage est interdite en Belgique. Cette interdiction fut régulièrement transgressée et la lutte contre la mafia des hormones a atteint un sommet en 1995 avec l'assassinat du vétérinaire Karel Van Noppen. Aujourd'hui, la situation s'est considérablement améliorée. Les hormones sont interdites en Europe¹¹⁴, ce qui ne garantit toutefois pas que le marché soit exempt d'hormones. Aux Etats-Unis et dans d'autres pays non européens, les hormones sont autorisées. Les produits traités aux hormones ne peuvent pas, en principe, être importés en Europe.

En ce qui concerne les résidus de médicaments, diverses mesures visent à prévenir la contamination des denrées alimentaires. La réglementation belge concernant l'utilisation de médicaments en élevage interdit l'utilisation de certaines substances. En outre, il est prévu de respecter un délai entre le traitement vétérinaire et la mise sur le marché de la viande de manière à limiter l'exposition des consommateurs aux résidus de médicaments. Cette réglementation peut être consultée sur le site web de l'AFSCA¹¹⁵.

En Belgique, l'AFSCA a examiné en 2004, 400 échantillons de viande pour rechercher des résidus d'hormones ou de médicaments. 1 échantillon de bœuf et 1 échantillon de veau ont été testés positifs. En outre, d'autres substances interdites ont été retrouvées dans une dizaine d'échantillons. Il s'agissait principalement d'antibiotiques, de substances calmantes pour porcs, de corticostéroïdes et d'anti-inflammatoires.

En 2005, une descente du Parquet d'Ypres a permis de découvrir l'utilisation de dexaméthasone dans 38 fermes. Ces résultats indiquent que la situation s'est fortement améliorée par rapport au passé mais que la vigilance reste recommandée. Le magistrat, spécialiste de la question des hormones, pense que 5 à 15 % des éleveurs belges utilisent des hormones¹¹⁶.

Sulfite

Le sulfite est un additif alimentaire, utilisé dans la viande pour éviter les changements de couleurs. Avec cet additif, le rouge de la viande est mieux conservé; ce qui peut induire le consommateur en erreur sur la fraîcheur de la viande et compromettre la sécurité alimentaire. L'AFSCA a prélevé environ 1000 échantillons dont 5 % se sont révélés positifs pour le sulfite.

¹¹³ 15 JULI 1985. _ Wet betreffende het gebruik bij dieren van stoffen met hormonale, [anti-hormonale, beta-adrenergische of productie-stimulerende werking].

¹¹⁴ Richtlijn 88/146/EEG van de Raad van 7 maart 1988 tot instelling van een verbod op het gebruik van bepaalde stoffen met hormonale werking in de veehouderij

¹¹⁵ <http://www.fav-afscsa.fgov.be/sp/pa-sa/leg-vet-epidemiolo.asp>

¹¹⁶ Source: FAV

Les intoxications alimentaires en chiffres

En Belgique chaque année, de nombreuses personnes souffrent d'intoxications alimentaires d'origine bactérienne, principalement du fait des salmonelles ou des campilobacters. La plupart des accidents surviennent après la consommation de viande ou d'œufs. En 2002, le nombre de contaminations dues à des salmonelles s'élevait à 9400. En ce qui concerne les campilobacters, les chiffres sont un peu plus faibles : environ 7100 cas. Il apparaît que les cas sont plus nombreux en Flandres.

Les données chiffrées indiquent une évolution favorable en ce qui concerne le nombre d'intoxications dues à salmonella. En 1999 on comptait encore 15000 personnes atteintes; depuis il y a eu une diminution de près d'un tiers des cas. Par contre les intoxications dues aux campilobacters ont connu une augmentation de 40% depuis 1994.

La saison joue un rôle important vis-à-vis des intoxications alimentaires. Ainsi, on relève plus de cas en été du fait des températures plus élevées. Pour Campilobacter, l'incidence est doublée par rapport au niveau le plus bas; elle est triplée pour Salmonella.¹¹⁷

¹¹⁷ Preventie van bacteriële enteritis. Epi-scoop, Jaargang 3, nummer 2 (2003).

Le secteur de l'élevage compte aussi parmi les secteurs les plus nuisibles pour les ressources en eau, contribuant, entre autres, à la pollution de l'eau, à l'eutrophisation et à la dégradation des récifs coralliens.

A côté des effets directs, il existe une série d'impacts indirects, liés, par exemple, à la production et au transport d'aliments pour animaux, ainsi qu'aux pertes qui surviennent suite aux crises alimentaires (PCB et dioxines) et aux maladies (fièvre aphteuse, peste porcine ...).

Les cultures industrielles sont gourmandes en espaces, en engrais et en pesticides tandis que le transport à travers le monde, d'aliments pour animaux, d'animaux vivants et de produits de viande représente un impact important via la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre et de poussière fines.

A côté des impacts environnementaux se dessinent de profonds impacts sociaux, notamment dans les régions du Sud où sont installées les cultures de soja. Ces impacts sont, entre autres, la pauvreté, le chômage, l'exploitation sociale et même l'esclavage.

Autre type d'impact préoccupant d'une consommation excessive de viande: les effets sur la santé humaine.

La viande est riche en protéines ; elle constitue une source équilibrée d'acides aminés essentiels et fournit des oligoéléments (fer et zinc) et certaines vitamines comme la vitamine B12, qui font défaut dans les régimes végétariens. Mais elle peut-être aussi riche en matières grasses, en fonction du type de viande : de quelques pourcents (poulet) à plus de 50% (lard).

L'augmentation de la consommation de viande influence la quantité de matières grasses de nos régimes quotidiens. Actuellement environ 30 % des apports énergétiques proviennent des graisses. Ainsi, il existe une progression parallèle entre la consommation de viande et les problèmes de surpoids. D'autre part, la viande est riche en acides gras saturés et en cholestérol. De là l'influence de la consommation de viande sur les risques de maladies cardiovasculaires et le diabète.

La consommation de viande, en quantité limitée, est une excellente source d'acides aminés et d'oligo-éléments. Par contre, une consommation trop importante peut entraîner des risques pour la santé. On recommande généralement de limiter la consommation de viande entre 75 et 100 gr par jour, soit maximum 36,5 kg par an.

Conclusions et recommandations

MANGER MOINS DE VIANDE

Les données rassemblées dans cette étude montrent qu'une consommation de viande trop importante peut avoir des conséquences néfastes pour la santé, l'environnement et vis-à-vis des populations vivant dans le sud.

La consommation excessive de viande peut entraîner des problèmes de surpoids et des risques accrus de maladies de civilisation tels que le diabète, les maladies cardio-vasculaires et même peut-être certains cancers.

Limiter la consommation de viande se justifie également par les pressions que la production intensive de viande exerce sur l'environnement. Environ 10% de tous les impacts environnementaux dus à la consommation sont liés à la consommation de viande. Les conséquences apparaissent tant à l'échelle locale que mondiale.

Tous ces labels indiquent que le produit répond aux critères fixés par la réglementation européenne relative à l'agriculture et l'élevage biologiques. Cette réglementation datant de 1992 est actuellement en révision¹¹⁸

Les principaux critères concernant la production de viande sont repris ci-dessous :

- liaison de l'élevage au sol : les animaux doivent avoir accès à un parcours extérieur, leur nombre doit être en rapport avec la surface disponible
- filière entièrement biologique
- alimentation composée essentiellement d'aliments biologiques, sans OGM, sans facteur de croissance

Le respect de ces critères est établi puis contrôlé par des organismes de certification et de contrôle agréés par les autorités belges : BLIK et ECOCERT.

Autres labels

Les autres labels existant dans le secteur de la viande sont basés sur différents critères. La majorité d'entre eux reposent sur la traçabilité et les contrôles et visent à rassurer les consommateurs ébranlés après les différentes crises qui ont secoué le secteur de la viande.

En général, ces labels sont attribués à de la viande produite en Belgique, ce qui en soit est un critère favorable à l'environnement puisque les transports sont alors relativement limités.

Les critères utilisés reposent souvent sur des normes ou des guides de bonnes pratiques existant dans le secteur des aliments pour animaux, des pratiques vétérinaires ou du contrôle de la chaîne alimentaire.. D'autres exigences comme l'accès à un parcours extérieur, le bien-être animal sont également reprises par certains cahiers de charges. La plupart de ces labels sont contrôlés par un organisme indépendant, ce qui est fondamental pour obtenir la confiance des consommateurs.

Viande de porc



Porc plein air d'Ardennes

Certification et contrôles effectués par organisme certificateur indépendant

Principaux critères : bien-être animal, races traditionnelles, élevage en plain air, nourriture exclusivement végétale, exempte d'OGM, ni antibiotique ni hormone et autre stimulant de croissance, nourriture exclusivement végétale contenant minimum 75 % de céréales, traçabilité et contrôles tout au long de la chaîne.

http://apaqw.horus.be/code/Pages.asp?Page=3073&CMS_Template_ID5

¹¹⁸ Le dernier conseil des ministres de décembre 2006 a adopté la nouvelle proposition de règlement du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques du 21/12/2005 (COM(2005) 671 final)

Pastorale, l'agneau de nos terroirs

Certification et contrôles : non précisés

Principaux critères : traçabilité, alimentation naturelle sans additif

<http://www.vlam.be> en http://apaqw.horus.be/code/Pages.asp?Page=2364&CMS_Template_ID

Viande de veau



BCV-label (Belgisch Controlatiesysteem voor Vleeskalveren)

Contrôles effectués par une institution de contrôle accréditée.

Principaux critères : sécurité et traçabilité.

<http://www.bcv-kalfsvlees.be>

Viande de volaille



Contrôles effectués par organisme certificateur agréé

Principaux critères : alimentation à base de céréales, bien-être animal, accès à un parcours extérieur.

http://apaqw.horus.be/code/Pages.asp?Page=3041&CMS_Template_ID5



Contrôles effectués par SGS, un organisme de contrôle accrédité

Principaux critères : sécurité et traçabilité, bien-être animal, alimentation sans OGM

www.meritus.be

